

DEPARTEMENT DU TARN – RABASTENS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 septembre 2026

<u>Date de convocation</u> 11/09/2026 <u>Date d'affichage</u> 11/09/2026	Nombre de membres Afférents au conseil municipal : 29 En exercice : 29 Qui ont pris part à la délibération : 29 Présents : 27 Représentés : 2 Excusés : 0 Absents : 0	Vote Pour : 29 Contre : 0 Abstentions : 0
--	---	---

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle du conseil municipal à Rabastens, sous la présidence de Monsieur Nicolas GERAUD Maire.

Présents : GERAUD Nicolas, MALRIC Marie-Hélène, LAROCHE Christian, PAYA Ludivine, BASTIE Jean-Luc, MOLINIER Fabienne, PELISSIER Laurent, SOLATGES Nathalie, DE CARRIERE Alain, RUFFIO Jean-Paul, RUSZCZYNSKI Stéphane, ALQUIER Corinne, BARRAQUE Daniel, LEBAS Cathy, MOUISSET Marie, BRAS Dominique, FIAMMA Laurence, BOUSLAMA-LEGRAND Leïla, PIERRE Caroline, BEMER Aurore, MALBEC Manuel, ESTEVES Karine, VEIGA DIAS COELHO Mickaël, LEMOINE Léo, DANG Eugénie, AZAROUAL Youssef, SALGADO Valérieane

Représentés : GARRIGUES Serge par Marie-Hélène MALRIC, COLOMB Kévin par BEMER Aurore

Secrétaire de séance : MOLINIER Fabienne

OBJET DE LA DELIBERATION

SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A LA MISSION JEUNES TARN NORD AU TITRE DE L'ANNEE 2026

Délibération n°2026-09-2

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 5 juin 2026 attribuant une subvention de 2 000 € à l'association Mission Jeunes Tarn Nord ;

Considérant le rôle assuré par la Mission Jeunes Tarn Nord dans l'accompagnement social et professionnel des jeunes de 16 à 25 ans du territoire ;

Considérant qu'au cours de l'année 2025, la Mission Jeunes Tarn Nord a accompagné 40 jeunes domiciliés à Rabastens, dont 18 primo-accueils, et réalisé 505 actes de services dans les domaines de l'emploi, de la formation, du logement, de la santé, de la citoyenneté, de la mobilité et de l'insertion sociale ;

Considérant que l'augmentation des besoins constatés sur le territoire a conduit la Mission Jeunes Tarn Nord à renforcer sa présence à Rabastens en portant sa permanence d'une demi-journée à une journée complète par semaine ;

Considérant qu'au 1er semestre 2026, 61 jeunes ont déjà été accueillis à travers 96 rendez-vous, traduisant une progression des sollicitations et la nécessité de renforcer les moyens d'accompagnement ;

Considérant qu'il convient de soutenir cette action en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du territoire ;

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- D'attribuer à la Mission Jeunes Tarn Nord une subvention complémentaire de 2 000 € au titre de l'exercice 2026, venant s'ajouter à la subvention de 2 000 € déjà accordée par délibération du Conseil municipal du 5 juin 2026 ;
- De porter ainsi le montant total de la participation communale à 4 000 € pour l'année 2026 ;
- D'imputer la dépense correspondante au budget communal 2026, article 65748 (ou l'article budgétaire approprié) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **à l'unanimité** décide :

- D'attribuer à la Mission Jeunes Tarn Nord une subvention complémentaire de 2 000 € au titre de l'exercice 2026, venant s'ajouter à la subvention de 2 000 € déjà accordée par délibération du Conseil municipal du 5 juin 2026 ;
- De porter ainsi le montant total de la participation communale à 4 000 € pour l'année 2026 ;
- D'imputer la dépense correspondante au budget communal 2026, article 65748 (ou l'article budgétaire approprié) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance,
Fabienne MOLINIER



Fait en séance, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Nicolas GERAUD

